

Madame, Monsieur,

L'orientation après la 3ème se décide au terme d'un dialogue entre la famille et l'équipe éducative.

**En Mars**, vous et votre enfant avez formulé des intentions de poursuites d'études après la 3ème : 2nde GT, 2nde pro, 1ère année de CAP. Le conseil de classe du 2e trimestre a ensuite émis un avis.

**En mai**, vous et votre enfant devrez à nouveau formuler des intentions de poursuite d'études après la 3ème : 2nde GT, 2nde pro, 1ère année de CAP.

**En juin**, le conseil de classe du 3ème trimestre examinera les vœux exprimés de l'élève. Il fera une proposition de poursuite d'études, en tenant compte de ses résultats scolaires, de ses progrès, de sa motivation. Si la proposition du conseil de classe du 3e trimestre est en accord avec le choix de la famille, celle-ci devient une décision d'orientation définitive. Si la proposition n'est pas en accord avec le choix de la famille, le dialogue se poursuivra alors avec le chef d'établissement.

Parallèlement, débute également la **phase d'affectation**.

Cette phase a été travaillée avec chacune des classes et chaque élève a eu une fiche récapitulative de ses vœux sur un brouillon. Je vous invite à **rendre cette fiche récapitulative des vœux au professeur principal dès la fin de la saisie**.

La saisie se fait en deux étapes à partir des mêmes TELESERVICES du portail Scolarité Services **entre le 10 et le 31 mai 2021**

Le Téléservice vous permet du 6 avril 2021 au 9 mai 2021 de vous informer sur l'offre de formation proposée avant de faire la saisie définitive à partir du 10 mai. Il permet d'obtenir de l'information sur le contenu de ces formations et les procédures d'admission. Pour chaque formation, un lien est prévu vers la fiche diplôme de l'ONISEP, ainsi que vers le site de l'établissement.

**Pour se connecter aux téléservices.**

**Adresse téléservice : <https://teleservices.ac-lille.fr>**

#### SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale  
Aide pour la première connexion des parents



Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant  
Saisissez un identifiant

vous mot de passe  
Saisissez un mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ?

mot de passe oublié ?

Je me connecte avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect?

## PREMIERE ETAPE : choisir la voie d'orientation.

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup>

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Lycée Technologique Privé Jehanne D'ARC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE  
ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Choix 2 : 2de professionnelle

Sous statut scolaire

Vos choix ont bien été validés. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service.

Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du télé-service par l'établissement avant les conseils de classe

Vous devrez les **saisir directement sur le téléservice**, par ordre de préférence, afin de formuler pour votre enfant un projet de poursuite d'études :

- 2nde générale et technologique ou 2nde STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration) ;
- 2nde professionnelle ;
- 1ère année de CAP.

Ces VOEUX sont examinées en conseil de classe.

## SECONDE ETAPE : Saisie des demandes d'affectation.

 SCOLARITÉ SERVICES

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup>

Le téléservice permet une recherche par mots clés sur deux champs :

- **Quoi ?** Invitant à renseigner le nom d'une formation, d'un établissement.
- **Où ?** Invitant à renseigner une ville, un département.

La recherche peut ne contenir qu'une partie du nom de la formation visée. Elle s'appuie également sur un ensemble de disciplines, domaines et sous-domaines indexés par l'ONISEP permettant de proposer les formations correspondantes lorsque le libellé de la formation saisie n'est pas exact.

The screenshot shows the 'CHOISIR SON AFFECTATION' website interface. At the top, there are two search input fields: 'QUOI formation, établissement ou mots-clés' with the example 'cap cuisine' and 'où ville ou département' with the example 'nantes'. Below these is a 'RECHERCHER' button. A calendar section titled 'CALENDRIER 2021 - (DATES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE)' displays four phases: PHASE 1 (DU 6 AVRIL AU 9 MAI), PHASE 2 (DU 10 MAI AU 31 MAI), PHASE 3 (DU 1 JUIN AU 29 JUIN), and PHASE 4 (À PARTIR DU 30 JUIN). The footer contains the Ministry of Education logo and various utility links.

Vous pouvez ensuite saisir vos demandes sans oublier de les valider à la fin.

This screenshot shows the search results and a detailed view of a training offer. The search filters are set to 'Faire apparaître le(s) lycée(s) de secteur en premier'. The results list three offers, with the first one expanded. The detailed view for 'BAC PRO MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS' includes the school name 'Lycée des métiers de la gestion d'énergie et des process Jean Prouvé, Nancy' and a blue button labeled 'Ajouter à mes demandes' which is highlighted by a blue arrow. Other buttons for 'FICHE ÉTABLISSEMENT' and 'FICHE FORMATION' are also visible.

À compter du 10 mai la saisie des demandes devient possible.

Le bouton « ajouter à mes demandes » est alors présent sur la page descriptive de l'offre. Il permet d'ajouter l'offre de formation à sa sélection.

Ajouter à mes demandes

Lorsqu'une demande est ajoutée, un nouvel icône cliquable apparaît « Voir et valider les demandes ». Elle permet d'accéder à sa sélection pour l'ordonner et la valider. Ordonner et valider ses demandes



## Ordonner et valider ses demandes

**CHOISIR SON AFFECTATION**  
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>e</sup>

LES DEMANDES DE [nom] AMBRE [Retour à la page des offres](#)

RANG	CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE	Actions
RANG 1	histoire des arts Lycée Grandmont 37 - TOURS	
RANG 2	histoire des arts Lycée Henri Poincaré 54 - NANCY	
RANG 3	histoire des arts Lycée FLEURY 28 - CHARTRES	

[Ajouter d'autres demandes](#)

Vous devez enregistrer vos demandes pour que la sélection soit prise en compte

**VALIDER LES DEMANDES**

**Je donne mon avis**  
Vos avis comptent

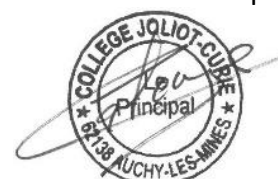
Les modifications restent possibles jusqu'au 31 mai 2021.

Je vous invite enfin à télécharger le récapitulatif de votre saisie. (merci de rendre alors la fiche récapitulative de saisie vœux 'brouillon' au professeur principal )

Vous pourrez consulter les résultats de l'affectation à partir du 30 juin 2021 grâce au Téléservice Affectation. Vous devez alors vous mettre en rapport avec le futur lycée de votre enfant afin de réaliser son inscription avant le lundi 5 juillet 2021 midi. (Attention : en l'absence de démarche d'inscription sans justification, la place sera considérée vacante et susceptible d'être proposée à un autre élève.)

Le professeur principal de la classe reste votre premier interlocuteur en cas de difficultés ou questions. Il saura orienter votre demande en cas de besoin.

Le Principal



S.FALEMPE